

VAN HEMELEN
KEURINGSORGANISME DE CONTRÔLE ASBL

Service pour les Contrôles Techniques

Wendallaan 5 - 1652 ALSEMBERG
tel 02 380 52 71 - fax 02 380 89 86

Meensestraat 41 - 8500 KORTRIJK
tel 056 35 76 76 - fax 056 35 68 87

e-mail info@vanhemelen.org
TVA BE 0422.507.353

Demande n° **8613** Réf. du pv **RAP AM 20110408-5B**

Procès verbal de visite d'une installation électrique domestique à basse et très basse tension

sulvant les prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques

- Examen de conformité d'une installation électrique à basse tension (nouvelle - modification - extension) (RGIE art. 270)
- Visite de contrôle d'une installation électrique domestique existante à basse tension (RGIE art. 271)
- Visite de contrôle d'une installation électrique domestique à basse tension avant renforcement du raccordement au réseau publique de distribution (RGIE art. 276)
- Visite de contrôle d'une installation électrique domestique existante à basse tension lors de transfert de propriété (RGIE art. 276)

BECONFORME
20 APR. 2011

Propriétaire/gestionnaire / exploitant - Nom	V. ...	Prénom		Code postal
Adresse			Commune	
Installateur			Commune	
N° de TVA				
ou n° carte d'identité	5	Date de remise	28/11/2006	Commune
Lieu de la visite	APPARTEMENT 2ème		Code postal	MRAAINEM 1000
Adresse	RUE DES PATRIOTES 16		Commune	BRXL
Code EAN				
Type d'installation	<input type="checkbox"/> install. temporaire / raccordement provisoire pour chantier / festivités <input checked="" type="checkbox"/> unité d'habitation (maison, appartement, autres) <input type="checkbox"/> unité de travail domestique <input type="checkbox"/> parties communes d'un ensemble résidentiel			

Description générale du branchement		Description générale des circuits et leurs protections	
U _{nom} (V ac/dc)	2x 230V		
Ø câble d'alim. (mm²)	10		
I _{nom} branchement (A)	MAX 40A	1x 2P DISJ 32A 6~	
Type d'interrupteur général	DIFF	4x 2P " 16A 25~	
Nombre de tableaux	1		
Nombre de circuits terminaux	5		
Type de prise de terre	PIQUET		
Protection diff. générale	40A/0,3A		
Protection diff. supplément.	40A/0,3A		
Appareils de chauffage fixes (nombre - kW) :			

Mesures		Appareil de mesure : appareil dont l'inspecteur est titulaire		Examen effectué suivant : procédure TD-E-01	
Résistance de la prise de terre :	23 Ω	Niveau d'isolement (250/500/1000V) :	> 1 MΩ	Fonctionnement des protections différent. :	OK / NOK
				Continuité conducteurs PE & liaisons équipot. :	OK / NOK

Infractions (RGIE - art.) / Remarques (Rem.)

NEANT

Visite supplémentaire à l'examen (réf.) : RAP AM 20100218-13

Conclusion

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques (R.G.I.E.). Les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique sont rendues inaccessibles par scellage. Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été visés / à nouveau visés. Le prochain contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur. (art. 271)

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques (R.G.I.E.). Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :

Prochaine visite de contrôle au plus tard :	8-14-2036	Agent-visiteur (nom - n° - signature)	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> VII J. VAN HEMELEN KEURINGSORGANISME VZW Inspecteur (121) MATHYS Arne </div>	Date de visite:	8-14-2011
---	-----------	---------------------------------------	---	-----------------	-----------

Obligations réglementaires, notes et conditions générales, voir au verso.

05993
RAP-E-901 (01-2007)

VAN HEMELÉN
ORGANISME DE CONTRÔLE ASBL
 Service pour les Contrôles Techniques
 Mendallaan 5 - 1652 ALSEMBERG
 tel 02 380 52 71 - fax 02 380 89 86
 Meensestraat 41 - 8500 KORTRIJK
 tel 056 35 76 76 - fax 056 35 68 87
 e-mail info@vanhemelen.org
 TVA BE 0422.507.353

Demande n° **8613** Réf. du pv RAP **AM 120110408-5**

Procès verbal de visite d'une installation électrique domestique à basse et très basse tension

suivant les prescriptions du Règlement Général sur les Installations Électriques

- Examen de conformité d'une installation électrique à basse tension (nouvelle - modification - extension) (RGIE art. 270)
- Visite de contrôle d'une installation électrique domestique existante à basse tension (RGIE art. 271)
- Visite de contrôle d'une installation électrique domestique à basse tension avant renforcement du raccordement au réseau publique de distribution (RGIE art. 276)
- Visite de contrôle d'une installation électrique domestique existante à basse tension lors de transfert de propriété (RGIE art. 276)

Propriétaire/gestionnaire / exploitant - Nom			Prénom	BRUNO	Code postal	
Adresse			Commune	HULLERU		
Installateur			Commune			
N° de TVA			Date de remise	28/11/2006		
ou n° carte d'identité			Commune	HRAAINEM		
Lieu de la visite			Code postal	1000		
Adresse	COMMUNS		Commune	BXL		
Code EAN			Distributeur d'électricité			
Type d'installation	<input type="checkbox"/> install. temporaire / raccordement provisoire pour chantier / festivités		<input type="checkbox"/> unité d'habitation (maison, appartement, autres)	<input type="checkbox"/> unité de travail domestique	<input checked="" type="checkbox"/> parties communes d'un ensemble résidentiel	

Description générale du branchement	Description générale des circuits et leurs protections
U _{nom} (V ac/dc)	2X230V
Ø câble d'alim. (mm²)	10
I _{nom} branchement (A)	MAX 25A
Type d'interrupteur général	DIFF
Nombre de tableaux	1
Nombre de circuits terminaux	4
Type de prise de terre	PIQUETS
Protection diff. générale	40A/0,3A
Protection diff. supplément.	25A/0,03A
Appareils de chauffage fixes (nombre - kW) :	

Mesures	Appareil de mesure : appareil dont l'inspecteur est titulaire		Examen effectué suivant : procédure TD-E-01	
Résistance de la prise de terre :	23 Ω	Niveau d'isolement (250/500/4000V) :	> 1 MΩ	Fonctionnement des protections différent. :
				<input checked="" type="checkbox"/> OK / <input checked="" type="checkbox"/> NOK
				Continuité conducteurs PE & liaisons équipot. :
				<input checked="" type="checkbox"/> OK / <input checked="" type="checkbox"/> NOK

Infractions (RGIE - art.) / Remarques (Rem.)

NEANT

Visite supplémentaire à l'examen (réf.) : RAP ___ / ___

Conclusion

L'installation électrique **est conforme** aux prescriptions du Règlement Général sur les Installations Électriques (R.G.I.E.). Les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique sont rendues inaccessibles par scellage. Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été visés / à nouveau visés. Le prochain contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur. (art. 271)

L'installation électrique **n'est pas conforme** aux prescriptions du Règlement Général sur les Installations Électriques (R.G.I.E.). Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :

Prochaine visite de contrôle au plus tard :	8-14-2006	Agent-visiteur (nom - n° - signature)	J. VAN HEMELÉN KEURINGSORGANISME VZW inspecteur (121) MATHYS Ame	Date de visite :	8-14-2011
---	------------------	---------------------------------------	--	------------------	------------------

Obligations réglementaires, notes et conditions générales, voir au verso.

05996
RAP-E-901 (01-2007)



N° 234-INSP.



ELECTRO-TEST

V.Z.W. ASBL

Kerkstraat 33 - 1820 Melsbroek

Officieel erkend controleorganisme / organisme de contrôle agréé

Distributienetbeheerder:
Gestionnaire de réseau de distribution: Sibely

Nr teller: 31536944
N° comp:

Verslag van onderzoek:
Rapport de contrôle:

N°: 04/0976

EAN code:

Table with columns for Aard onderzoek (AREI), Genre de contrôle (RGIE), and various electrical parameters (86, 87.86, 87.88, etc.)

Plaats van het onderzoek: Rue de Patrioten 16, 1070 Bxl
Lieu du contrôle:

Eigenaar:
Propriétaire: P Adres C

Installateur:
Datum van het onderzoek: 25/11/13
Date du contrôle:
BTW/TVA: 5
Ik./C.I.:
Inspecteur: Van Rint

Onderzoek / Contrôle: Woning / maison, Appart. Commun

Spanning: 230V, Meter / bord verbinding: AVB 4 als, Max. beveiliging: 40A

Aardelektrode: emkente, Isolatie: 77,4 Mohm, Aantal verdeelborden: 1

Table with columns for Differentieelschakelaars, Aantal eindstroombanen, TestΔIn, I.ΔIn, and AREI / RGIE

Visueel nazicht: algemeen OK, directe aanraking OK, Indirecte aanraking OK

Aansluitingen: Raccordements OK, Potentiaalvereffeningen OK

Inbreuken/Infractions: (zie keerzijde / voir verso)
Opmerkingen/Remarques: Niets

Besluit / Conclusion: De installatie is conform met het AREI...
Niet conform: 276bis AK, 274 AK, 276bis HK, 274 HK
Conform: 271 AK, 271 HK, 276 AK, 271 HK

Rapp Elis/El, 1.04

NOTA: de verplichting van de... (vertical text on the left margin)

NOTE: a) l'obligation de conserver le dossier... (vertical text on the right margin)